



FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
Teinture bleue

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT	Teinture bleue
NO DE PRODUIT :	167
DISTRIBUTEUR	Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**4 PREMIERS SECOURS**

**INHALATION**

Consulter un médecin si les troubles persistent.

**INGESTION**

Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**MOYENS D'EXTINCTION**

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

**RISQUES PARTICULIERS**

Oxydes de : Carbone. Azote.

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

## Teinture bleue

### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants : Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Déverser les petites quantités dans l'égout à l'aide de beaucoup d'eau.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

#### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

### 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



#### CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'instructions particulières de ventilation.

#### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

#### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

#### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

#### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### MESURES D'HYGIÈNE

**NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL !** Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide
COULEUR	Bleu
ODEUR	Suave
DENSITÉ RELATIVE	1.000 20

### 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

#### CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

#### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 > 4000 mg/kg (oral-rat)

**Teinture bleue****INHALATION**

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

**INGESTION**

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

**VOIE D'EXPOSITION**

Ingestion.

**SYMPTÔMES**

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égoût, les cours d'eau ou dans le sol.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****GÉNÉRALITÉS**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

**NO. UN ROUTE**

0

**CLASSIFICATION ADR**

Non dangereux d'après l'ADR.

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION****PHRASES DE RISQUE**

NC

Non classé.

**CONSEILS DE PRUDENCE**

S23

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S37/39

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

S51

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

**16 AUTRES INFORMATIONS****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

**DATE DE RÉVISION**

14/05/2009

**NO DE REV. /REPL. FDS**

1

**GÉNÉRÉE LE****NO. FDS**

1

**DATE**

16/10/06

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ**

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.